



INSTITUT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL
59, avenue d'Eysines
BP 155
33492 Le Bouscat cedex

AGENCE CULTURELLE DE LA GIRONDE
AGENCE CULTURELLE DE LA GIRONDE
AGENCE CULTURELLE DE LA GIRONDE
AGENCE CULTURELLE DE LA GIRONDE

siret : 383 890 233 00026
N° TVA Intracommunautaire :
FR90 383 890 233 00026

Tél. : 05 56 17 36 36
Fax : 05 56 17 36 31
web : www.iddac.net

Consultation

Conception graphique pour
la communication de l'iddac

Cahier des charges
octobre 2021

iddac, agence culturelle du Département de la Gironde
59, avenue d'Eysines – BP 155
33 492 Le Bouscat cedex
05 56 17 36 36

www.iddac.net
facebook.com/iddac.gironde
twitter.com/iddacgironde
[linkedin iddac](https://linkedin.com/company/iddac)

I - Objet de la consultation

Une mission de conception graphique et de mise en page de supports et d'outils de communication (print et web) pour l'iddac. L'engagement porte sur les années 2022 et 2023 avec une prolongation possible de 1 an qui fera, le cas échéant, l'objet d'un avenant à la lettre de commande.

II - Présentation de l'iddac

Créé en 1991, l'iddac est l'agence culturelle du Département de la Gironde. Association Loi 1901, elle est très largement financée par la collectivité départementale. Les autres subventions et apports proviennent de l'Etat-DRAC Nouvelle-Aquitaine, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Education Nationale et de Bordeaux Métropole, institutions avec lesquelles l'agence a tissé des partenariats privilégiés. Les autres ressources résultent des recettes d'activités et des cotisations.

Une convention quinquennale signée avec le Département de la Gironde définit les champs et périmètres de ses missions <http://www.iddac.net/iddac/les-missions>.

Intégrée au Pôle Culture et Documents Départemental (PCDD), aux côtés de la Direction de la Culture et de la Citoyenneté, de biblio.gironde, des Archives départementales et de la Direction de la Documentation, l'agence participe et anime la politique culturelle de la collectivité.

L'action de l'iddac s'articule autour de 3 grands Pôles d'activités :

- Médiation artistique et culturelle
- Création et économie de la création
- Ingénierie et ressources territoriales

Elle est fondée sur des principes de co-construction et de coopération territoriale.

L'agence intervient dans le cadre de partenariats conclus avec les équipes artistiques, les structures culturelles et les collectivités publiques. Elle accompagne les acteurs culturels, artistiques et institutionnels dans la mise en œuvre de leurs projets. Elle participe à la consolidation d'une économie culturelle partie prenante d'un développement durable des territoires. Enfin, l'iddac favorise l'essor des différentes formes des arts vivants et développe la sensibilisation de tous les publics à la création contemporaine et aux patrimoines naturels et mémoriels.

Spécificités de l'iddac :

- Agence culturelle départementale
- Coopération publique
- Transversalité et pluridisciplinarité
- Inter-territorialité, Inter-sectorialité, Inter-culturalité
- Laboratoire, expérimentation
- Expertise, réactivité et souplesse

Documents de référence à retrouver sur notre site internet :

Panoramas des activités et Magazine semestriel L'iddac

<http://www.iddac.net/nos-publications>

Des exemplaires de ces publications peuvent vous être envoyés sur simple demande à infos.com@iddac.net

III – Contexte général de la commande

En janvier 2021, en signant avec l'iddac une nouvelle convention 2021-2025, le Département de la Gironde a conforté son agence culturelle dans ses missions au service des solidarités humaines et territoriales.

Elle conforte l'agence dans ses piliers d'intervention mais aussi dans sa capacité à expérimenter, à innover... à être un outil de prospective et de développement en lien avec les acteurs du territoire girondin et en phase avec les évolutions du secteur artistique et culturel. Qui dit expérimentations, dit souplesse, réactivité, mais aussi prise de risque, qu'il s'agisse de s'aventurer sur de nouveaux territoires de création, d'imaginer des dispositifs, d'innover dans ses pratiques, ...

Pour doter l'agence d'un équipement spécifiquement adapté à ses missions, le Département de la Gironde a fait l'acquisition du BT51, un bâtiment situé à Bègles en plein cœur d'un quartier dédié à l'économie culturelle et créative. Ce nouveau site accueillera fin 2021 les équipes de l'agence et tous ses services : prêt de matériel scénique, pôles d'activités Création, Médiation et Ingénierie culturelle, centre de ressources, formations, salles de réunions, de conférences... Il constituera un espace ressource ouvert s'inscrivant autant dans la proximité de la métropole bordelaise que tourné vers l'ensemble des territoires girondins.

Ce lieu concrétise un large déploiement des outils départementaux dans une logique de grande proximité. Ainsi, en appui du siège de l'agence aux Terres Neuves, seront déployées de nouvelles antennes culturelles : en Médoc sur le domaine départemental de Nodris, en Sud-Gironde à Aillas (parc technique mutualisé avec la Communauté de communes du Réolais), et enfin, sur le périmètre du Parc naturel régional des Landes de Gascogne par le développement du partenariat avec la Société coopérative d'intérêt collectif (CLAS).

Dans ce contexte fort, l'iddac et le Département de la Gironde ont souhaité rendre plus lisible le lien qui les unit.

L'objectif : une identification immédiate de l'iddac comme agence culturelle du Département, une cohérence avec l'identité graphique que la collectivité a développée pour la Culture tout en conservant à l'agence une identité forte.

Un nouveau logo et une nouvelle charte graphique ont ainsi été créés, selon les principes suivants :

- Conservation de l'acronyme « iddac », une dénomination connue sur toute le territoire girondin et au-delà, ceci comme véritable label et non plus dans sa forme développée ;
- Intégration de la mention « agence culturelle », élément de clarification du lien avec le Département ;
- Utilisation de la couleur jaune, couleur choisie par la collectivité pour illustrer son volet « culture » ;
- Changement du symbole associé, les « bonhommes noirs » disparaissent au profit d'un motif graphique évoquant les « vibrations » qui rythment les métiers de l'iddac et de ses partenaires, ou encore qui illustrent les émotions artistiques.
- Modification du format du logo, plus carré, mieux adapté aux usages des supports de communication, papier ou numériques.

Ce nouveau logo et la charte graphique qui en découle s'appliqueront à l'ensemble des supports de communication de l'iddac, documents officiels, outils signalétiques et autres à partir de janvier 2022.

Vous trouverez en document joint le nouveau logo iddac et la charte graphique qui l'accompagne.

IV - Objectifs

Il s'agit d'accompagner l'iddac dans ses changements et mutations à travers la création d'une identité graphique forte en cohérence avec son nouveau logo et ses principes d'usage.

L'iddac souhaite doter sa communication d'une ligne claire et aisément identifiable qui s'appliquera à l'ensemble de ses outils de communication, print et web, afin de créer une cohérence et une harmonie graphique.

- Affirmer l'identité de l'agence
- Renforcer la visibilité et la diversité de ses actions et projets
- Améliorer la lisibilité des services et ressources proposés par l'iddac

V – Contraintes de la commande

La proposition graphique doit :

- Intégrer le nouveau logo iddac selon les principes d'utilisations définis dans la charte d'usage qui l'accompagne ;
- Respecter la police de caractère en vigueur pour les documents de communication (Exo2) et pour les documents administratifs (Arial).
- Pouvoir être utilisée en interne avec les logiciels classiques de bureautique et les logiciels de graphisme du service communication de l'iddac (Photoshop, Indesign, adobe illustrator).
- Option : Utiliser le « slogan iddac » : « Partageons nos cultures ».

VI – Publics cibles

- Professionnels du secteur artistique et culturel
- Acteurs de l'éducatif, du social et du médico-social
- Acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, de la formation
- Bénéficiaires des actions et usagers des services
- Collectivités territoriales et acteurs institutionnels
- Partenaires
- Les girondin.e.s dans leur ensemble

VII – Prestations demandées

➤ Demande 1 : Création d'une identité graphique et de sa charte d'utilisation

Objet : En cohérence avec les missions et positionnement de l'agence et au regard des contraintes techniques posées, le prestataire créera un principe graphique utilisable et déclinable sur les différents outils de communication de l'agence, formats print et web.

>>> Le prestataire fournira une charte pour l'utilisation de ce principe graphique en interne et proposera des maquettes « modèles ».

➤ Demande 2 : Réalisation du Panorama des activités iddac

Objet : Rapport des activités de l'iddac sur l'année écoulée (N-1). Interviews, reportages, éléments statistiques, graphiques, cartographies, photos... nourrissent le document. Edition annuelle en version print et web

>>> Création d'un visuel de couverture + mise en forme graphique du document à raison d'un par an. Les visuels devront d'une année sur l'autre rester en cohérence graphique. Le prestataire assurera, en lien avec l'imprimeur retenu, la préparation et le suivi technique de l'impression.

VIII – Livrables 2022

JANVIER/FEVRIER

- Identité graphique et charte d'usage, avec livraison des maquettes : (Communiqué de presse, compte-rendu, PowerPoint, dossier de présentation, ...).
- Site internet : adaptation graphique du site iddac.net
- Newsletters : adaptation graphique des gabarits des newsletters
- Réseaux sociaux : bandeaux visuels pour les Réseaux Sociaux (facebook, linkedin, twitter)
- Autres outils : Visuel pour oriflammes, chemises porte-documents.

AVRIL

- Panorama des activités iddac (print et web)

DECEMBRE

- Carte de vœux (web)

EN OPTIONS :

- Annonces presse
- Outils signalétiques : panneaux, stickers, cordons, bandeaux, ...
- Documents divers : catalogues, affiches, flyers,...

IX – Modalités de la consultation

1 – Calendrier

Publication de la consultation sur iddac.net : mardi 12 octobre 2021

➤ **1^{ère} phase : la candidature**

Tout prestataire (professionnel attesté) peut répondre à la consultation en fournissant :

- Une note d'intention concernant la réponse aux demandes de l'iddac
- Un dossier de présentation de la structure et de l'équipe dédiée au projet
- Des références
- Des exemples de réalisations graphiques
- Un extrait Kbis de moins de 3 mois et le Chiffre d'Affaire de l'entreprise (2 derniers exercices)

Date limite de réception des candidatures : jeudi 28 octobre 2021 – 13h

Sélection des candidatures : mardi 2 novembre 2021 (3 candidats retenus)

Notification des résultats : par courrier, jeudi 4 novembre 2021

Pré-sélection des 3 candidats appelés à réaliser une proposition graphique : pertinence de la note d'intention et moyens dédiés au projet, au regard des spécificités de la demande de l'iddac.

➤ **2^{ème} phase : la proposition graphique**

Les 3 candidats sélectionnés devront fournir :

- Une proposition de principe graphique
- Une proposition de visuel pour le Panorama des activités
- Un argumentaire pour étayer ces propositions
- Le maquettage d'un document papier
- Le maquettage d'un document numérique
- Un rétro-planning de mise en œuvre de la commande
- Un devis détaillé faisant apparaître le coût des prestations 2022 et le coût de réalisation du panorama des activités iddac pour les 2 années suivantes en indiquant les montants HT et TTC (nombre de jours, prix unitaire et total).

Date limite de remise des propositions : vendredi 3 décembre 2021 – 12h

➤ **3^{ème} phase : l'audition**

Pour présenter et défendre leurs propositions, les candidats seront reçus par un jury composé de membres de l'iddac et de son Conseil d'administration.

Le choix du prestataire se fera à partir d'une grille d'analyse et de notation des propositions.

Audition par le jury des prestataires sélectionnés : semaine du 13 décembre 2021

➤ **4^{ème} phase : la notification de la commande**

Le prestataire retenu recevra au plus tard le **jeudi 16 décembre 2021** une lettre de notification de son engagement par l'iddac au titre du présent appel d'offre. (mail + courrier).

Les 2 candidats non retenus seront informés et indemnisés à hauteur de 300 € TTC sur présentation d'une facture, sous réserve d'avoir fourni l'ensemble des documents.

2 - Critères de sélection des propositions

La sélection de la proposition portera sur :

- **Critère technique à 60% :**
 - Pertinence de la proposition au regard des objectifs recherchés
 - Qualité des prestations graphique et visuelle et pertinence par rapport au projet de l'iddac
 - Délais d'exécution
- **Critère financier à 40%**
 - Coûts des prestations demandées

3 - Modalités de remise des offres

Les candidatures puis les propositions sont à remettre à l'attention du Service Communication :

- **Par remise en main propre** à l'iddac, 59 avenue d'Eysines au Bouscat
- **Par mail** à infos.com@iddac.net sous la forme d'un seul document pdf daté et signé. (En application de l'article 56 du Code des marchés Publics, les réponses électroniques sont autorisées pour le présent appel à consultation)
- **Par courrier**, sous pli cacheté (cachet de la Poste faisant foi) à :
iddac - Service Communication
59 avenue d'Eysines - BP 155 - 33492 Le Bouscat cedex

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites indiquées ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

X – Cession des droits d'exploitation et de reproduction

Le chiffrage de la proposition doit intégrer la cession à l'iddac, à titre exclusif, de l'intégralité des droits d'exploitation, de reproduction et d'adaptation des réalisations objet de la consultation, sans limitation de temps, de lieu, d'étendus et de destination.

XI - Paiement

Le paiement sera effectué à l'issue des prestations et à 30 jours fin de mois.
L'iddac se libèrera des sommes dues au titre de la commande par virements bancaires et sur présentation d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) et de factures détaillées.

Contacts Service communication

Marylène Paris

05 56 17 36 18 – marylene.paris@iddac.net

Faustina Reynaud

05 56 17 36 20 – faustina.reynaud@iddac.net